

ENVIRONNEMENT. Après Capbreton et Vieux-Boucau, Aquitaine Landes Récifs immergera des modules servant d'habitat à la faune marine

Nouveaux récifs sur la côte

Une nouvelle opération d'envergure montée par l'association du président Gérard Fourneaux se réalisera en partenariat avec le SIVOM Côte Sud. Les 600 tonnes de récifs artificiels représentant un volume d'autant de m³ seront immergés au début de l'été à 1,5 mille des côtes de Messanges et Moliets. Ces buses spécialement conçues par une entreprise d'Angresse comporteront des alvéoles latérales propices à coloniser la faune marine. Elles seront disposées sous la forme d'une étoile à 20 mètres de fond. Le financement de cette implantation d'un coût de 152 500 € proviendra de l'Europe (40 %) de la région et du département (22,5 % chacun). Le solde revenant aux communes d'Azur, Messanges et Moliets.

L'opération similaire effectuée l'été dernier à Vieux-Boucau révèle déjà d'importantes concrétions animales sur les buses. Des bancs de plusieurs centaines d'ombrines et de tacots se sont appropriés les lieux ainsi que de



Fabrication de buses. Gérard Fourneaux devant des buses pour l'association Landes Récifs Artificiels PHOTO P. LAVERGNE

nombreux sars. Des filières à moules seront implantées début 2003 fin de sédentariser les marbrés, une espèce de poissons recherchée pour leur qualité gustative.

A Capbreton où se réalisait en 99 la première implantation, l'expérience se poursuit avec l'in-

troduction récente d'huîtres et de coquilles Saint-Jacques dans des structures mixtes métal béton.

Ce procédé supprimera l'apparition des parasites et facilitera la commercialisation de ces produits.

De nouveaux prototypes.

Aquitaine Landes Récifs étudie un nouveau prototype de module béton acier. D'un poids de 5 tonnes (750 kilos à l'heure actuelle), ce modèle assurera un meilleur ancrage au sol. Sa forme originale créera des couloirs de circulation et des caches recherchées par la population sous-marine. Un arrêté préfectoral interdit la plongée et la pêche sur tous les sites créés par ALR.

Des professionnels de la mer, tel le patron de « Nuit d'été » Jean-Pierre Charritte, suivent de près ces travaux. Docteur en biologie, M. N de Casamajor juge ces implantations prometteuses pour l'avenir. Si la zone actuellement étudiée est encore relativement restreinte, l'immersion d'une bande de récifs artificiels en parallèle à la côte landaise ouvrirait d'intéressantes perspectives en termes économiques et environnementaux.

: Jean-Marc Flipo